



Biosécurité en élevage bovin

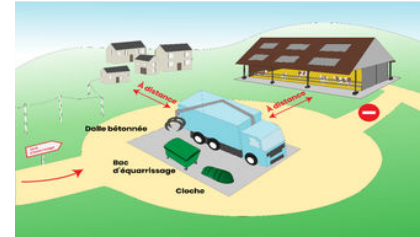
Gérer l'équarrissage



Les cadavres sont de potentielles sources de contamination pour l'Homme, la faune sauvage, les animaux domestiques, l'aliment, l'eau.

Le camion d'équarrissage circule de ferme en ferme et constitue un risque majeur en pénétrant dans l'élevage. D'où l'importance de bien positionner l'aire d'équarrissage.

Le camion ne doit pas entrer dans l'élevage. La zone d'équarrissage doit être placée près de la zone publique, près de la sortie de l'élevage, à l'écart des circuits internes, à l'abri des autres animaux de l'exploitation, des prédateurs et des vents dominants. Elle doit être stabilisée, voire bétonnée avec récupération des jus.



Le camion ne doit faire le tour de l'exploitation pour trouver le cadavre. La zone d'équarrissage doit être fixe, géolocalisée avec un accès direct et dédié et sans gêne pour la griffe du camion (bâtiment, ligne électrique).

Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de cadavres, avortons et placentas. Pour éviter les contaminations, il est nécessaire de porter des gants à usage unique, une combinaison imperméable et un masque.



Selon leur taille, les cadavres peuvent être stockés dans des bacs d'équarrissage hermétiques (nettoyé et désinfecté) ou sous une cloche, une bâche. Attention, en cas de fortes chaleurs, ces derniers favorisent la décomposition. Privilégier le paillage humide du cadavre.

Afin que les cadavres ne soient pas visibles des tiers, il est possible de protéger la zone d'équarrissage par l'aménagement d'une haie, d'un clostra

Les placentas et avortons sont sources potentielles de Fièvre Q, Néosporose, Listéria, Salmonelles... Les produits de la mise-bas doivent être confiés à l'équarrissage. Ils peuvent être stockés dans un congélateur dédié ou bac d'équarrissage réfrigéré, dans des sacs biodégradables (amidon de maïs).



La zone d'équarrissage, matériel utilisé pour transporter et stocker le cadavre doivent être nettoyés et désinfectés. L'éleveur doit nettoyer et désinfecter ses bottes, se laver les mains et changer de tenue avant de retourner en zone d'élevage.

Service GDS Mayenne



En cas de demande d'autopsie, le GDS propose d'assurer le transport du cadavre jusqu'au laboratoire départemental d'analyses.

